



ATHLETISME ESTIVAL

Inter-district Flandres - Littoral



Mercredi 23 avril 2025 au stade Deconinck - Grande-Synthe
(Rue Denis papin)

Ouverture du stade à 8 h15 pour la préparation du terrain.

Règlements

Cf le règlement UGSEL

Pour le district, il est possible de faire 4 épreuves en plus du relais dans la limite d'une course - un saut - un lancer et une épreuve au choix (seconde course, lancer ou saut).

Pas de dossards sauf pour les courses longues, il faudra alors prévoir des épingles à nourrice pour vos élèves.

Pas de concours de marteau, ni de perche ce jour- là, faire une demande de qualification directement au Comité.

Jury

Chaque établissement doit présenter au minimum 1 juge adulte et 2 jeunes juges pour que la compétition se déroule correctement.

Le jury devra être présent toute la compétition pour valider les performances.

Pour une compétition sereine 3 juges sont nécessaires par atelier soit **24 juges** sur le terrain en plus de ceux prévus pour le secrétariat, la mise en place des haies... etc...

Pensez à amener toutes les bonnes volontés.

Médailles

Aux trois premiers de chaque épreuves individuelles (courses et concours) à retirer au secrétariat.

Pas de médailles pour les relais.

Remarques

Les horaires sont donnés à titre indicatif, il peuvent être modifiés par l'organisation suivant le nombre d'inscrits.

Merci de bien vouloir respecter les lieux et inciter vos élèves à jeter les papiers et bouteilles vides dans les poubelles prévues à cet effet.

Nous comptons sur votre précieuse collaboration pour assurer la réussite de cette journée.

INSCRIPTIONS SUR USPORT UNIQUEMENT AVANT LE Vendredi 4 avril 18H
(attention vacances).

Merci d'avance, Gwendoline HONDERMARCK

